

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 10 juin 2014

Communiqué de presse

La commission parlementaire de l'environnement et de l'équipement attentive aux garanties données concernant le projet-pilote de géothermie profonde à Haute-Sorne

Lors de sa séance du 28 mai 2014, la commission parlementaire de l'environnement et de l'équipement a été informée et a débattu du projet-pilote de géothermie profonde à Haute-Sorne. Elle se réjouit que le dossier soit conforme aux objectifs et au cadre légal fixés par la fiche 5.07.1 du plan directeur. La commission a également pris note des craintes d'une partie de la population vis-à-vis de ce projet. Elle considère que les conditions fixées par les autorités communales et cantonales seront à même de garantir un niveau de nuisances tout à fait acceptable pour la population et l'environnement. La commission salue en outre la qualité de la communication et estime que le projet sera bénéfique pour la région et prometteur en vue de la transition énergétique.

La commission parlementaire de l'environnement et de l'équipement, réunie le 28 mai 2014 en présence du ministre Philippe Receveur, a reçu une délégation de Geo-Energie Suisse afin d'être informée et de discuter du projet-pilote de géothermie profonde dans la commune de Haute-Sorne. A la suite d'une présentation, la commission a débattu ouvertement du projet et pu obtenir des réponses satisfaisantes aux questions posées. Elle a en particulier pris note avec satisfaction que la procédure suivie pour ce projet-pilote est parfaitement conforme à la procédure définie par la fiche 5.07.1 du plan directeur, acceptée à une large majorité et sans opposition par le Parlement jurassien il y a une année.

La commission estime légitime les préoccupations d'une partie de la population par rapport à ce projet-pilote. Tant pour les risques sismiques que pour les nuisances sonores et la protection des eaux, les membres de la commission estiment toutefois que le concept retenu et les exigences fixées par les autorités permettent de préserver les intérêts de la population de Haute-Sorne, en particulier en matière de valeur des biens immobiliers et de qualité de vie. Elle salue la volonté démontrée que ce projet-pilote soit une réussite tant du point de vue technique que par son acceptation par la population et apprécie que les promoteurs prendront toutes les garanties en ce sens. Dans cette optique, la commission enjoint les autorités à être extrêmement attentives au respect des prescriptions exigées.

La commission salue la qualité de l'information menée autour de ce projet. Elle invite les promoteurs et les autorités à poursuivre la communication qu'ils ont mise en place depuis le début des études et invite les habitants de Haute-Sorne et du Jura à profiter des nombreux moyens mis à sa disposition pour se renseigner sur tous les aspects de ce projet. Pour la commission, ce projet-pilote aura pour la région des retombées positives qui vont au-delà des aspects purement financiers, par exemple la valorisation de la chaleur du sous-sol et l'image innovante du Canton du Jura.

La commission est convaincue du rôle important que la géothermie profonde aura à jouer pour assurer la transition énergétique. En tant qu'énergie renouvelable capable de produire de l'électricité en ruban, elle est complémentaire avec la nécessité d'économiser l'énergie et d'exploiter durablement les autres sources renouvelables. A ce propos, la commission attend avec impatience la conception cantonale de l'énergie annoncée pour cet été.

Personne de contact:

Claude Schlüchter, président de la commission de l'environnement et de l'équipement – 032 421 92 92